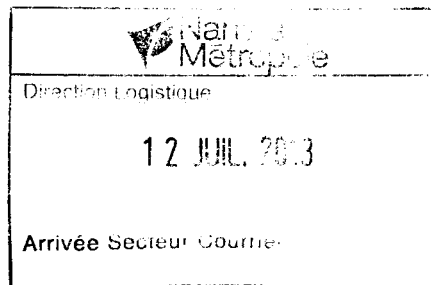


A Savenay, le 6 juillet 2018

Madame la Présidente  
de Nantes Métropole  
2, Cours du champ de Mars  
44923 Nantes Cedex 9

Objet : Avis sur le PLUm arrêté  
Affaire suivie par : Emmanuelle BAHOLET  
Mail : [e.baholet@estuaire.sillon.fr](mailto:e.baholet@estuaire.sillon.fr)  
Tél : 02 28 02 12 12 / 06 73 51 35 90



Madame la Présidente,

Vous m'avez transmis le 19 avril dernier le projet de de PLUm arrêté le 13 avril 2018 par Nantes métropole afin que la Communauté de Communes Estuaire et Sillon émette un avis conformément aux articles L132-13 et L153-17 du code de l'urbanisme.

Le projet de PLUm a été présenté au Bureau communautaire du 26 juin dernier, ce dernier a souligné la grande qualité du document et a rappelé l'avis favorable reçu du Bureau du Pôle métropolitain le 15 juin 2018.

En conséquence je vous informe que la Communauté de communes Estuaire et Sillon émet un avis favorable au projet de PLUm de Nantes métropole.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Rémy Nicoleau'.

Rémy NICOLEAU



